



## CA de l'UNSS du 07 avril 2016

### REALISATIONS BUDGETAIRES 2015 : de nombreux points positifs

- Les collectivités territoriales ont tenu et même dépassé leurs engagements
- La subvention du MEN pour les salaires des cadres détachés (DR et DNA) correspond quasiment à la somme nécessaire
- Les efforts de maîtrise du chapitre fonctionnement (DN et services déconcentrés) se poursuivent et permettent ainsi l'augmentation, régulière depuis plusieurs années, des crédits d'animation à destination des services déconcentrés (+3.8% / à 2014)
- Un constat plutôt positif des mesures pour l'Education Prioritaire mises en œuvre au 01/09/2014 (division/2 du contrat licences): progression de 6.45% des licences dans les 344 collèges REP+. Pour les 105 LP de l'EP c'est moins probant (-0.79%, baisse chez les garçons mais augmentation chez les filles). Il convient donc de regarder au cas par cas et prendre du recul pour mesurer réellement les impacts. Le ministère annonce que les mesures seront maintenues pour 2015-2016 y compris pour ces LP
- Un solde d'exercice positif (924 000€)

Le budget Réalisé 2015 a été adopté à l'unanimité

### BUDGET PREVISIONNEL 2016 : Un budget prudent, des perspectives offertes

- Augmentation des subventions du MEN (2,7M soit +2.91%) et du ministère des sports (936000€ soit + 2% après 2 années de baisse quand ce ministère a l'un des budgets les plus bas de l'Etat ! on voit ici l'effort en direction du service public du sport scolaire)
- Maintien du coût du contrat licence (pas d'augmentation de l'affiliation, du contrat accompagné ni du prix de la licence)
- Maintien des mesures pour les collèges REP+ et les LP de l'EP.

Le SNEP-FSU a constaté la prudence de prévision des subventions de collectivités territoriales. Il a exprimé ses inquiétudes sur la subvention du MEN pour les salaires des cadres détachés (qui paraît insuffisante) et ses attentes sur l'engagement pour que les excédents aillent vers les AS.

Il a fait des propositions pour faire évoluer le budget prévisionnel qui sera présenté à l'AG:

- Abaissement du paramètre de calcul des contrats licences pour tous les LP (de 18 à 16)
- Fléchage immédiat vers les crédits d'animation (vers les services régionaux)
- Possibilité de réversibilité des contrats, retour à la prise de licence individuelle. *Le directeur exclut tout retour à la licence individuelle mais ne s'oppose pas à l'étude de la réversibilité exceptionnelle des contrats au cas par cas*
- Réflexion sur les postes de secrétariat dans les services déconcentrés (personnels de droit privé) et étude d'un plan de répartition sur plusieurs années

- Le fonds de solidarité n'étant pas une solution pérenne d'aide aux AS, il ne souhaite pas qu'il soit augmenté.

Dans l'attente de confirmation des engagements du MEN vers les crédits d'animation et l'étude de ses propositions, le SNEP-FSU s'est abstenu sur le vote de ce prévisionnel mais retient des éléments et des annonces positifs dans ce CA.

En effet le MEN s'est prononcé favorablement pour que les excédents (dont 600 000€ qui pourraient être économisés avec la version numérique du prochain PNDS (non plus papier) aillent prioritairement vers les crédits d'animation et la formation. Il ne souhaite pas abonder le fonds de solidarité, concédant que les difficultés financières des AS doivent être traitées en amont.

Le budget prévisionnel a été adopté avec  
10 voix POUR – 6 ABSTENTIONS (SNEP-FSU et élu.es des AS) - 1 CONTRE (Se-UNSA)

#### **EN DEHORS DES QUESTIONS BUDGETAIRES LE SNEP-FSU EST INTERVENU SUR**

- La réforme des collèges, programmes EPS
- les IMP des coordonnateurs de district (volume et décharges)
- la nouvelle circulaire « sport scolaire » du 21/03/16
- la réintégration des cadres UNSS, les indemnités et le mouvement (postes UNSS)
- la suppression de l'obligation du certificat médical
- les arts du cirque et l'obligation d'entrer dans un moule compétitif rejeté par la CMN et nombre d'animatrices et animateurs d'AS qui ont permis à ces activités de se développer dans le cadre du sport scolaire. *Le directeur souhaite qu'une solution soit trouvée avant la fin de l'année scolaire*
- les mercredis « volés » annoncés à Bordeaux pour 2016-2017.

#### **2 POINTS D'INFORMATION ONT ETE DONNES EN FIN DE SEANCE**

- Réforme territoriale : Un conseil de région académique de l'UNSS sera créé dans chaque grande région. Il sera composé des DSR de chaque académie et représenté auprès du recteur de région académique (préfigurateur) et de la grande région par le DSR du siège du recteur de région académique.
- Les enquêtes sur le PNDSS à destination des enseignants EPS, chefs d'établissements, parents et élèves (licenciés ou non) sont terminées. 1/3 des chefs d'établissement et des enseignants d'EPS y ont répondu, et aux alentours de 1% pour les parents et les élèves.  
Les réponses seront utilisées par le comité de pilotage du prochain PNDSS qui sera présenté à l'AG UNSS du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

[nathalie.francois@snepfsu.net](mailto:nathalie.francois@snepfsu.net)